

Projet trames vertes et bleues du Ried

**Proposition citoyenne issue du Conseil de Développement,
portée par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein**



Sommaire

Objectifs

Contexte local

Notre proposition

Conception

Financement

Perspectives



CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

Objectifs des trames vertes et bleues du Ried

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

- **Développement d'une proposition citoyenne issue du Conseil de Développement, portée par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein en collaboration avec les agriculteurs, les associations et la population.**
- Etablir un projet **ambitieux, pragmatique et facilement identifiable** de trames vertes et bleues sur tout le territoire de la CCCE.
- **Répondre concrètement aux multiples enjeux climatiques**, environnementaux et de qualité des eaux de surface et de la nappe phréatique.
- Valoriser le monde agricole en **faisant des agriculteurs des acteurs** d'un paysage diversifié et riche en restaurant les fonctionnalités écologiques des milieux.
- **Préserver les nombreuses espèces protégées** présentes dans le Ried et leurs habitats.

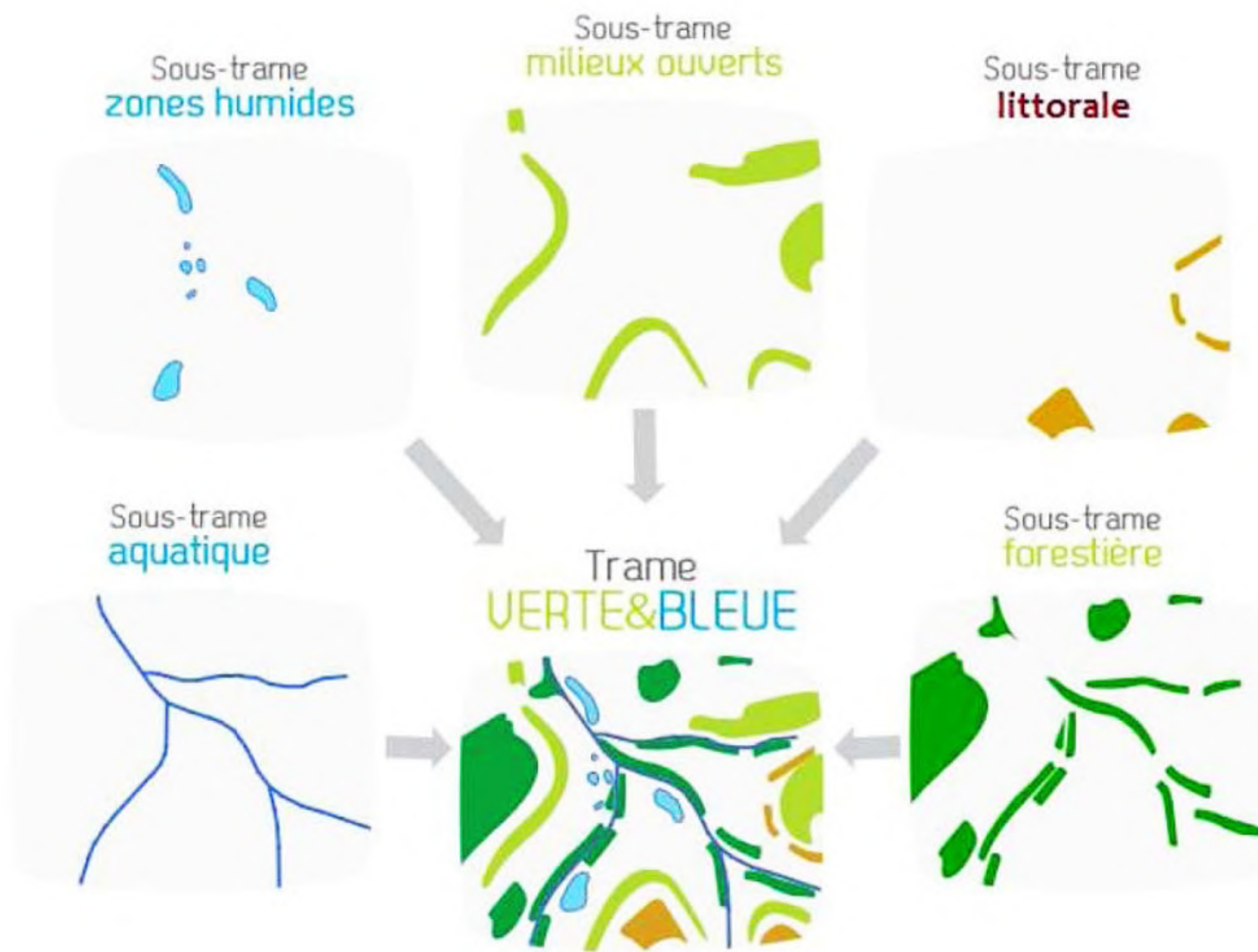


CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

Rappel: Qu'est ce qu'une trame verte et bleue ?



Depuis le Grenelle de l'Environnement en 2007, la trame verte et bleue est inscrite au Code de l'environnement, en qualité d'outil de préservation de la biodiversité et d'aménagement du territoire.



LA TRAME VERTE

Elle représente les milieux naturels et semi-naturels terrestres, véritables foyers de biodiversité : prairies, champs, forêts...



LA TRAME BLEUE

Elle représente le réseau aquatique et humide de l'ensemble du territoire : rivières, cours d'eau, eaux de ruissellement, marais... et permet d'assurer une gestion raisonnée de l'eau.

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

Exemples de proximité :



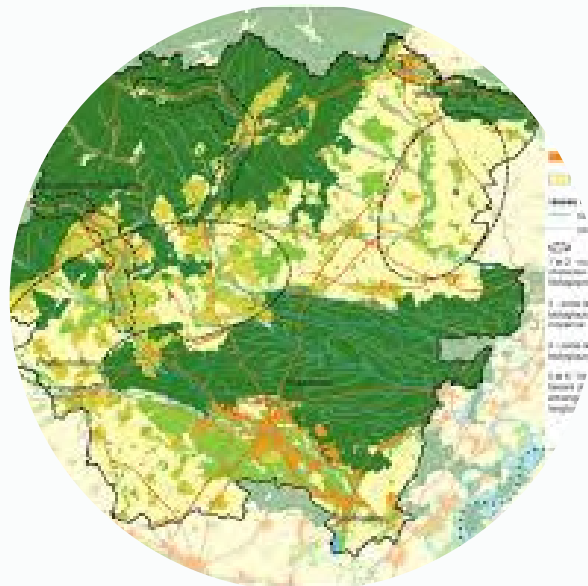
Mutterscholtz

Capitale Française de la Biodiversité 2017 : maîtrise foncière et restauration de la trame verte et bleue, renaturation des cours d'eau du Ried. Développement du tourisme vert.



CC de la Vallée de la Bruche

Capitale Française de la Biodiversité 2022 : restauration et réouverture des paysages par la restauration de la trame verte et bleue intercommunale.



CC de Sauer-Pechelbronn :

Planification territoriale pour la Plantation de haies sauvages (2021-2022) pour la reconstruction d'une trame verte et bleue intercommunale.

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE
COMMUNES
DU
CANTON D'ERSTEIN

Contexte local

Contexte socio-agricole :

- Départ à la retraite d'un nombre élevé d'agriculteurs dans les 10 prochaines années et arrêt de certaines exploitations agricoles.
- De nombreux petits propriétaires de terres agricoles cherchent à vendre leurs parcelles.

Contexte environnemental :

- **Fort déclin de la biodiversité** : chute du nombre et de la diversité des oiseaux, amphibiens, reptiles et insectes.
- **Dérèglement climatique** : sécheresses, canicules, inondations aléatoires...
- **Baisse de la qualité des eaux de rivières** et de la nappe phréatique. Présence de pesticides et de métabolites de pesticides dans la nappe phréatique.
- **Rareté des cours d'eau phréatiques**, le Ried est un secteur à très fort potentiel environnemental avec une importante richesse de biodiversité à préserver, développer et valoriser.

Préparer l'adaptation de notre territoire aux effets du dérèglement climatique

Ce projet de trame verte et bleue permet de répondre en partie à l'urgence des enjeux climatiques en améliorant la qualité de l'eau et en préservant la biodiversité et le cadre de vie des habitants de la CCCE.



Limiter l'étalement urbain

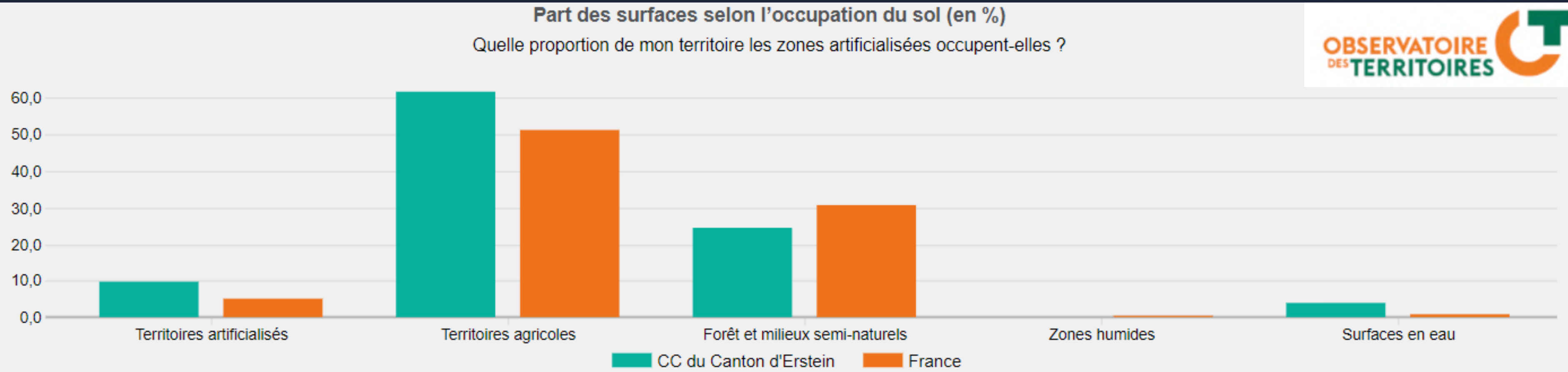


Préserver durablement les réservoirs de CO₂ et de biodiversité.



Limiter la pollution des cours d'eau et de la nappe aux pesticides

Contexte local



Source : CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018

Indicateurs	CC du Canton d'Erstein	France
Territoires artificialisés	9,9	5,3
Territoires agricoles	61,4	51,1
Forêt et milieux semi-naturels	24,5	30,6
Zones humides	0,1	0,5
Surfaces en eau	4,0	0,8

Source : CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018

Proposition

Réalisation d'un maillage de trames vertes et bleues de 25 mètres de large de chaque côté de l'ensemble des cours d'eau de l'intercommunalité.

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

PROPOSITION ET MODE D'ACTION

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

Notre idée: Faire l'acquisition foncière des terres agricoles dans le cadre de cessations d'activités ou de ventes.



Echanger avec les parcelles exploitées situées le long des cours d'eau

Conversion en prairies et trames vertes sur 25 mètres de largeur au moins de chaque côté de tous les cours d'eau.

DANS LES GRANDES LIGNES

Dans un premier temps, faire le diagnostic des corridors écologiques de la CCCE.

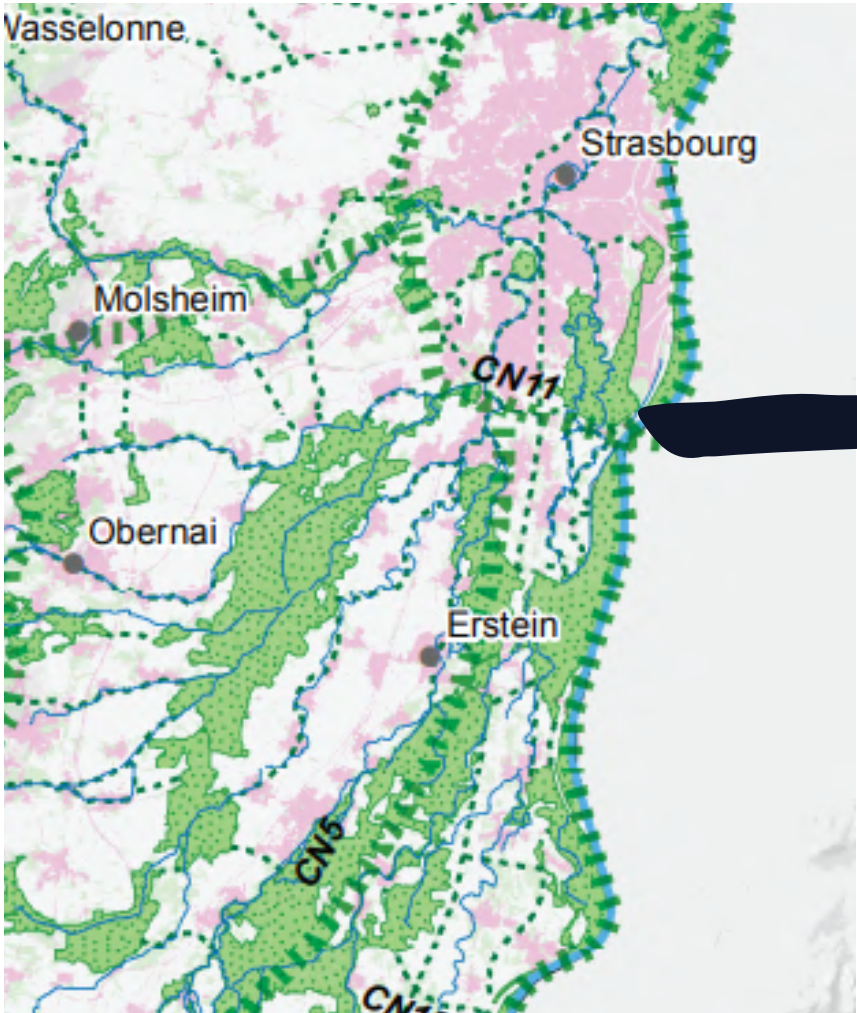
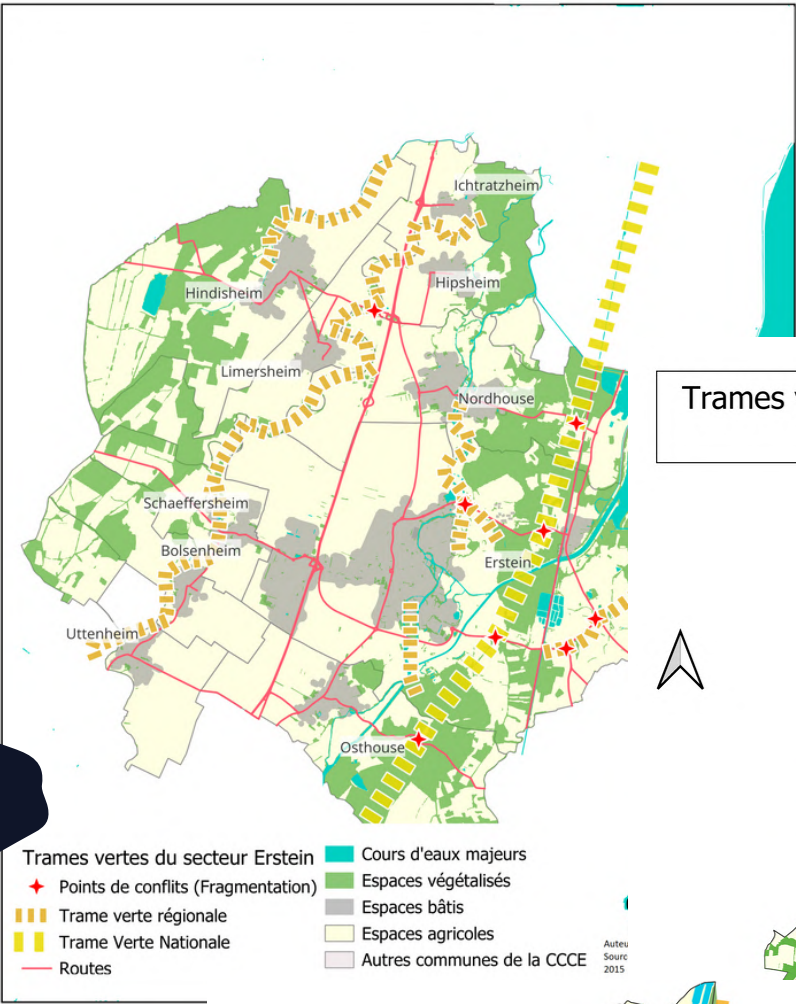
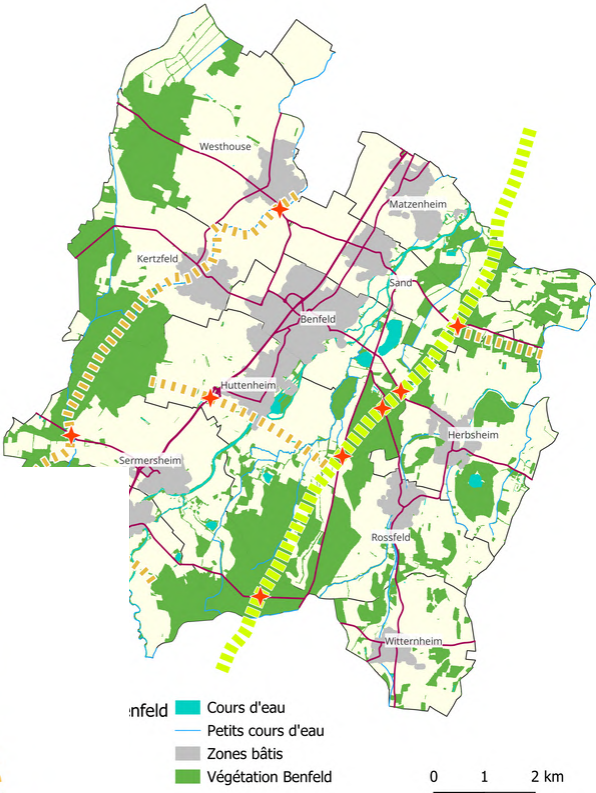


Schéma régionale des corridors écologiques (SRCE) de 2014

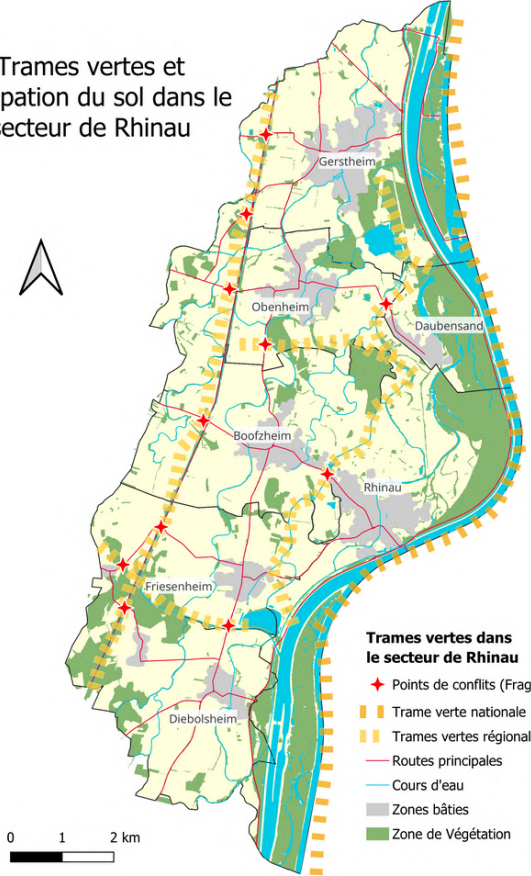
Trames vertes nationales et régionales dans le secteur d'Erstein



Trames vertes nationales et régionales dans le secteur de Benfeld



Trames vertes et occupation du sol dans le secteur de Rhinau



Traduction du SRCE pour la CCCE (Cartes du CoDev déjà produites)

DANS LES GRANDES LIGNES

Dans un premier temps, faire le diagnostic des corridors écologiques de la CCCE.

À CHAQUE ÉCHELLE SA TRAME

Adaptation du tracé aux réalités de terrain.

Approche SRCE



Approche SRCE (au 100 000^{ème}) sur la liaison du Franc lyonnais vers le Rhône. Corridor d'importance régionale.

Approche SCOT



Le SCOT de l'agglomération lyonnaise doit respecter le principe de continuité inscrit au SRCE. Il dispose d'une marge de manœuvre pour localiser le corridor.

Approche PLU



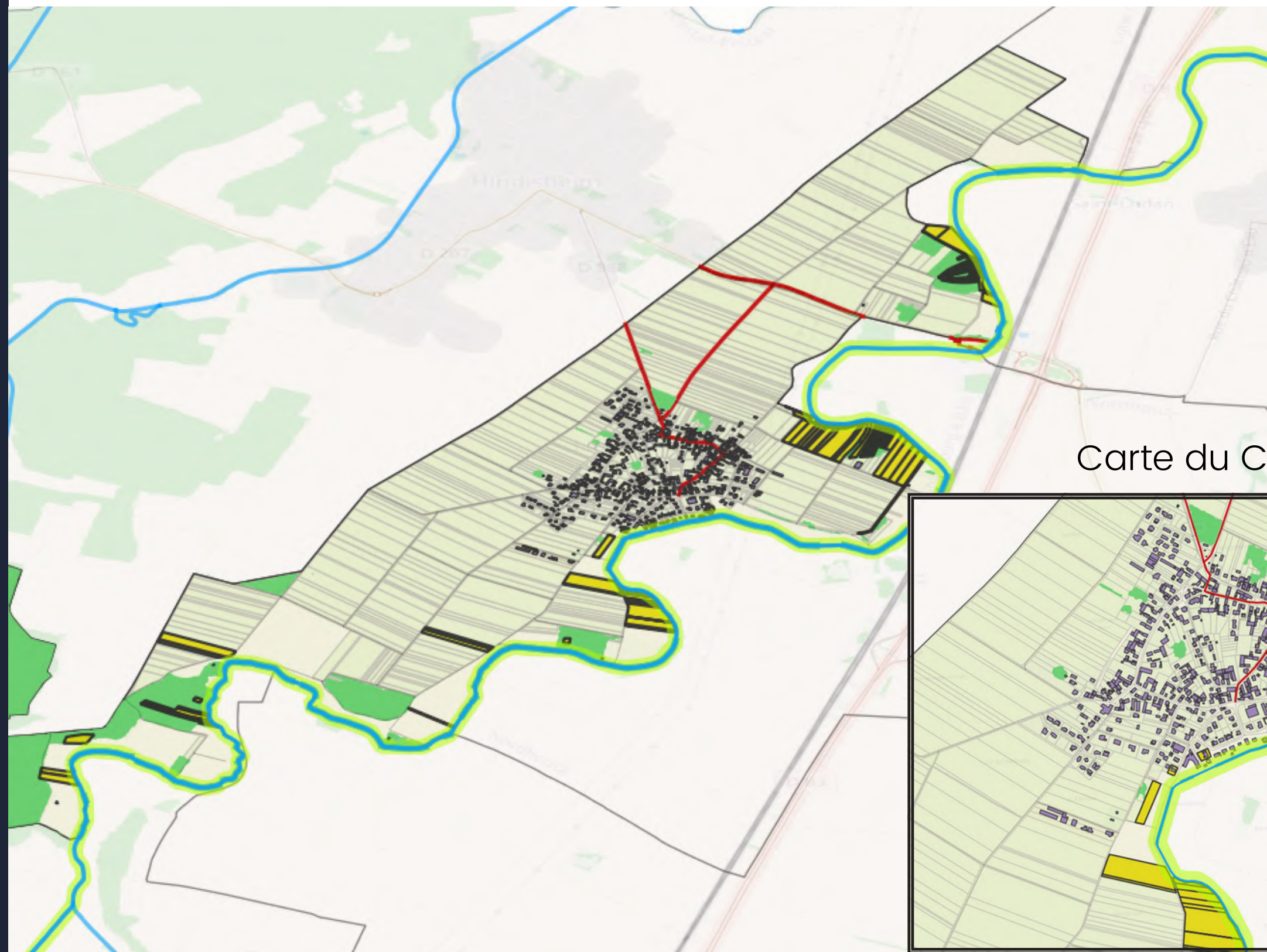
Le PLU prend en compte le SRCE par l'intermédiaire du SCOT dans un rapport de compatibilité. A l'échelle communale les éléments constitutifs du corridor sont délimités à l'échelle parcellaire.

**Un outil d'aménagement du territoire:
Exemple Lyonnais**

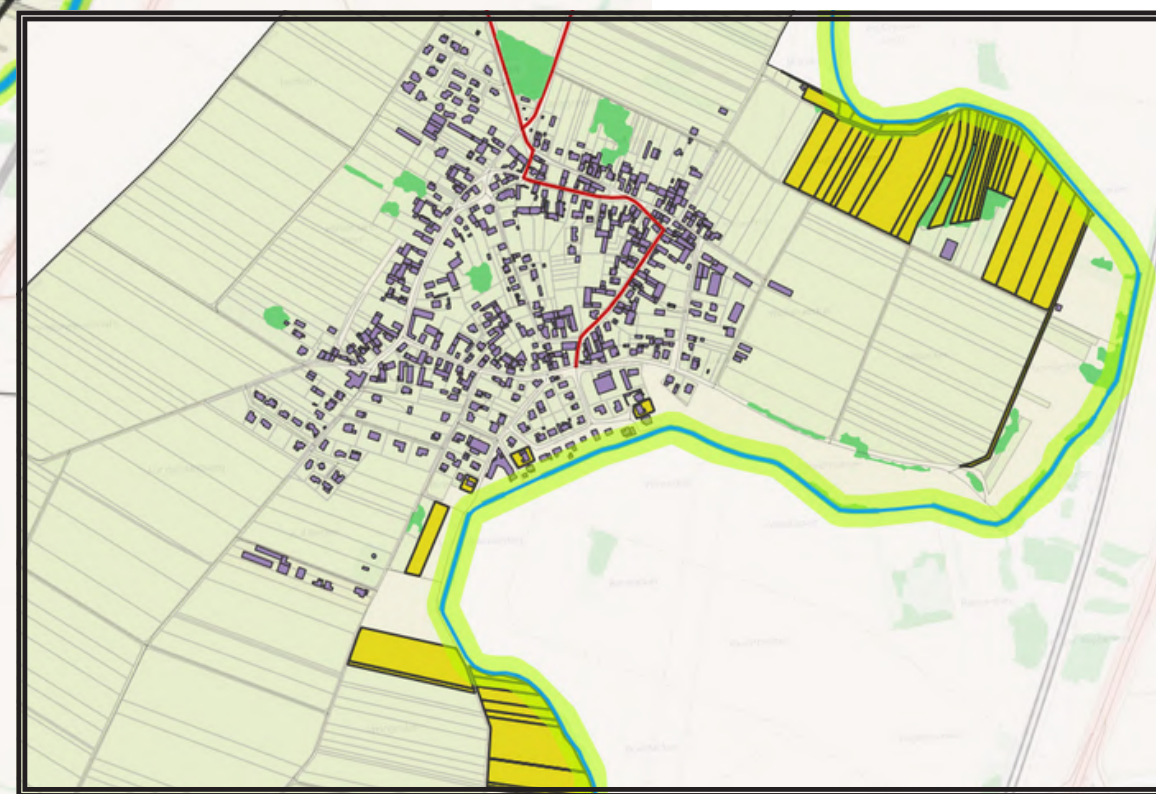
DANS LES GRANDES LIGNES

Dans un second temps, identifier les parcelles et faire appel aux agriculteurs pour acquérir le foncier autour des cours d'eau

Parcelles concernées par le passage de la trame verte et bleue de la Scheer



Carte du CoDev (Avril 2023)



Limersheim

- Routes principales
- Routes et chemins
- Bâtiments

Espaces naturels et agricoles

- Parcelles situées sur le corridor écologique
- Cours d'eau (Scheer et Andlau)
- Forêts
- Corridor écologique à préserver

DANS LES GRANDES LIGNES

Dans un troisième temps, inscrire la protection de ces parcelles autour des cours d'eau dans l'ensemble des documents d'urbanisme

3. Les outils fonciers mobilisables pour la TVB

Ce tableau synthétise, en fonction des axes de la stratégie foncière, les différents outils mobilisables :

CONNAISSANCE	PROGRAMMATION	PRESERVATION	RESTAURATION	GESTION
Observatoire foncier	Documents d'urbanisme (PLU, PLUi, ZAP, OAP...)		Convention d'usage ou de gestion	
Etude de dureté foncière	Documents d'aménagement (SCoT, SAGE...)		Contrats civils (bail emphytéotique, bail civil, commodat...)	
Veille foncière	Documents d'intervention (PENAP, PAEC, contrats de rivière...)		Autorisation d'Occupation Temporaire	
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement		Espaces Naturels Sensibles	Contrats Natura 2000	
		Protection réglementaire (PN, RNN ou RNR, APPB)	Déclaration d'Intérêt Général	Contrats agricoles (MAE, BRE...)
		Acquisition amiable		
		Préemption (SAFER, ENS, CELRL, DPU)		
		Expropriation (DUP)		
		Cahier des charges SAFER		
		Servitude conventionnelle		

Conception des trames vertes et bleues du Ried

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

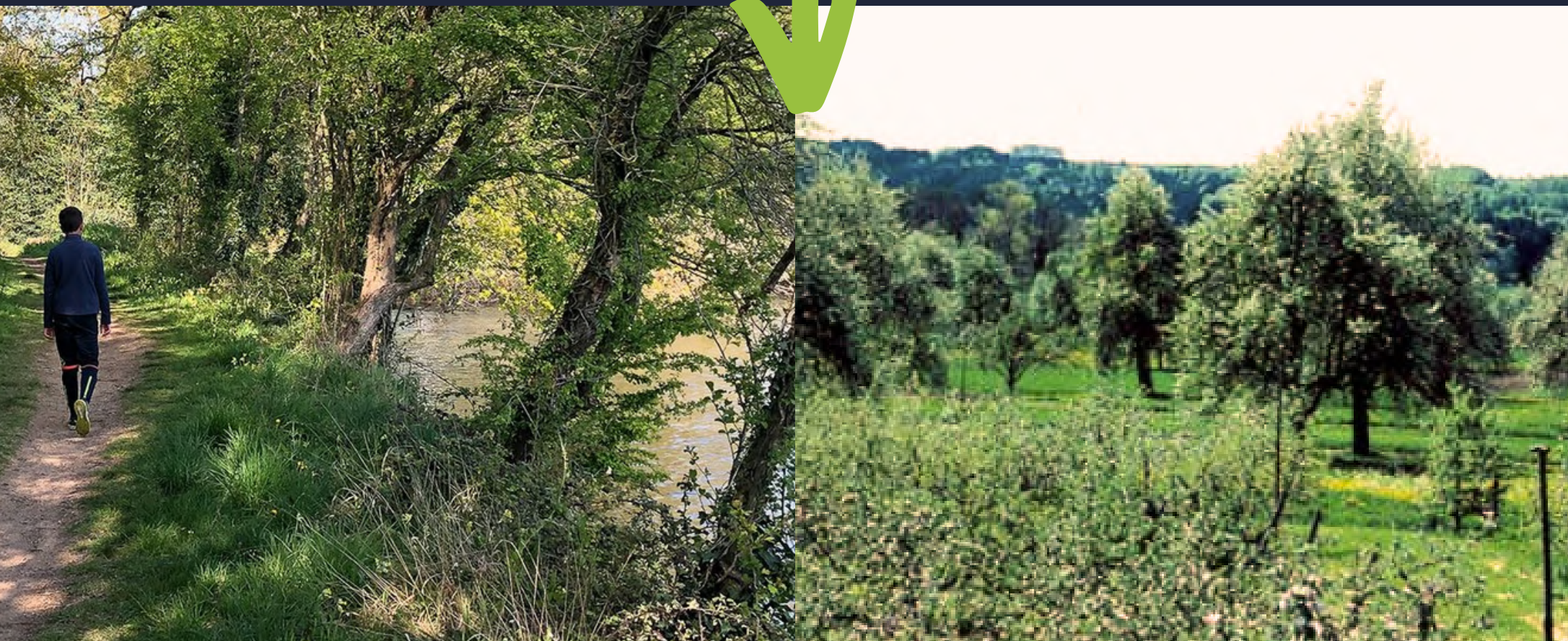
La vision du projet

Les multiples trames vertes reconstituées autour des cours d'eau et bras morts de cours d'eau auraient comme ligne directrice une **suite ininterrompue de prairies** sur 25 mètres de large de part et d'autre des cours d'eau.

Ces prairies seraient complétées avec une alternance d'éléments fixes du paysage tels que des haies, des bosquets, des arbres isolés et des vergers haute-tige qui constituaient autrefois les ceintures vertes traditionnelles du Ried.



La Scheer à Schaeffersheim



Trame verte en Occitanie

Vergers à hautes tiges en Alsace

1

**Plantation et entretien
d'arbres trognes ou arbres
tétards**

Réservoir de biodiversité, marqueur du
paysage, patrimoine culturel paysan en voie
de disparition

2

**Etablissement d'un réseau
de mares**

Protection et développement de
toutes les zones humides ou zones
inondables

Réalisation:

3

**Mise en place de contrats
MAEC**

Collaborer avec les agriculteurs pour
l'entretien des espaces prairiaux et la
valorisation et l'utilisation ou la
commercialisation des foins.

4

**Création de sentiers
pédagogiques et d'espaces
ludiques**

Sensibiliser le public à la biodiversité, aux
paysages du Ried, à la protection des cours
d'eau

Argumentaire

Le choix des 25 mètres de large au minimum de chaque côté des cours d'eau pour constituer la trame verte permet d'obtenir des prairies suffisamment larges pour réaliser les travaux de fauche et de séchage. Cela permet également l'installation de bosquets, haies ou arbres isolés.



Intérêt des prairies

- Rôle dans la régulation du climat en fixant le CO2.
- Diminution de l'intensité des crues et des inondations en jouant le rôle d'éponge et de zone tampon.
- Filtration des polluants pour alimenter les eaux de surface et les nappes phréatiques avec une eau de qualité.



Intérêt des haies

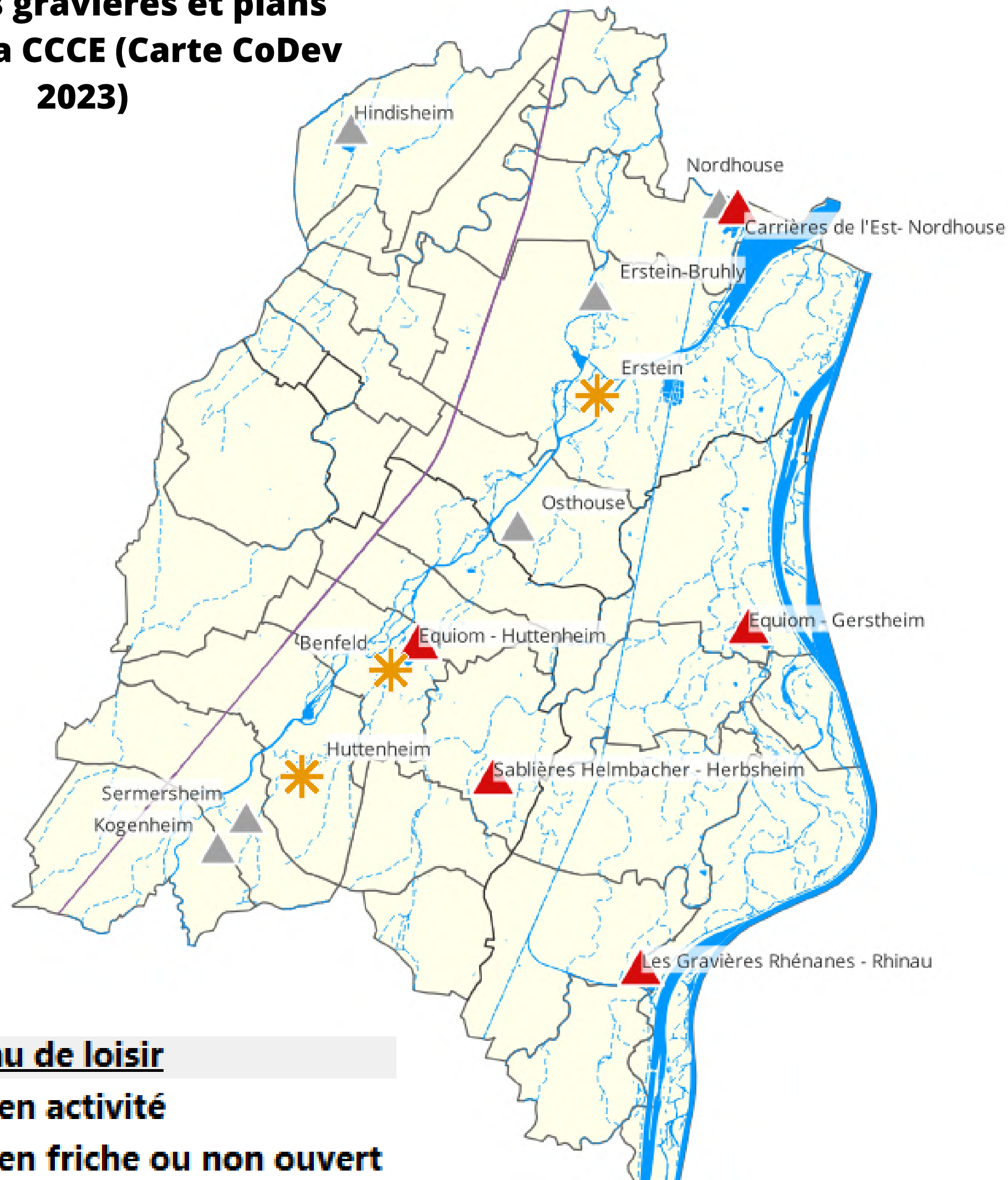
- Conservation de la biodiversité,
- Barrière physique contre les produits phytosanitaires
- Habitats pour animaux et insectes, présence de pollinisateurs de culture.
- Stabilisation et enrichissement des sols, régulation des inondations
- Epuration des eaux



Redonner une identité aux paysages du Ried de la CCCE

- Valoriser les différents types de cours d'eau (cours d'eau phréatiques), les ripisylves, les prairies, les vergers haute-tige et les aménagements.
- Présence de nombreuses espèces protégées unique sur le territoire.

Carte des gravières et plans d'eau de la CCCE (Carte CoDev 2023)



-  **Plan d'eau de loisir**
-  **Gravière en activité**
-  **Gravière en friche ou non ouvert**

Anticiper et transformer l'avenir des friches de gravières

Les nombreuses gravières présentes sur le territoire de la CCCE sont aussi des espaces à prendre en compte dans l'intégration des espaces humides.

Chaque communes concernées à signer une convention avec l'exploitant de la gravière pour l'avenir du site post-exploitation.

Il est nécessaire de faire le recensement de ces conventions afin de connaître la situation sur le territoire et anticiper l'acquisition de ces milieux pour la biodiversité et le cadre de vie des habitants (zones de baignade, tourisme vert, zone de reproduction des espèces)



Mobilisation et consultation

Des opportunités de faire appel à de multiples acteurs du territoire

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU CANTON D'ERSTEIN

Acteurs publics:

Les acteurs experts pour l'élaboration du projet

- Validation scientifique du projet : consultation des Dr Roland Carbiener, Serge Dumont et Christian Muller, spécialistes reconnus du Ried.
- Mobilisation des acteurs associatifs du territoire : associations environnementales (Alsace Nature Ried, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace, Conservatoire de Botanique, Bulle du Ried, Haies Vives d'Alsace, Alsace Nature, Canop'Terre Erstein...) et associations d'arboriculteurs.
- Consultation de la Chambre d'agriculture et des agriculteurs locaux.
- Consultation de l'Office Français de la Biodiversité et du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace.



Acteurs éducatifs:

Des acteurs pour la réalisation du projet

- Intégration du **Lycée Agricole d'Erstein** au projet avec une opération pédagogique de pépinière du style « de la graine à la haie » pour obtenir de nombreux plants de haies et d'arbres dans le cadre d'un projet d'établissement par exemple.
- Faire appel aux professeurs et aux étudiants de l'**Université de Strasbourg** dans le cadre de leurs sorties de terrains et leurs projets d'études territoriales (Botanique, Hydrologie, Géographie et Urbanisme). (*Exemple: La commune de Mutzig à fait appel aux étudiants de Strasbourg durant une semaine sur 6 projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire dont les trames vertes et bleues.*)
- Mise en place de projets éducatifs avec les **écoles des communes** pour faire participer les enfants aux plantations et à la découverte des espaces naturels (haies, prés, bosquets,...).
Chantiers participatifs citoyens.



Financement

An aerial photograph of a vast agricultural landscape. The foreground and middle ground are filled with a dense patchwork of rectangular fields in various shades of green and brown, indicating different crops or stages of cultivation. A small cluster of buildings, possibly a village or farmstead, is visible in the middle distance. In the background, a large body of water, likely a lake, stretches across the horizon. Beyond the lake, a range of low mountains or hills is visible under a clear sky with a few wispy clouds. The overall scene is a typical representation of a rural, agricultural region.

Financement



Grand Est

Répondre à l'appel à projet « Trame verte et bleue Grand Est » porté conjointement par l'Agence Rhin-Meuse, la DREAL et l'Office Français de la Biodiversité et financé par la Région Grand-Est.



Etat

Solliciter la Banque des territoires dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle génération d'Aquapréts à taux bonifié pour les collectivités territoriales.

Financement



CEA

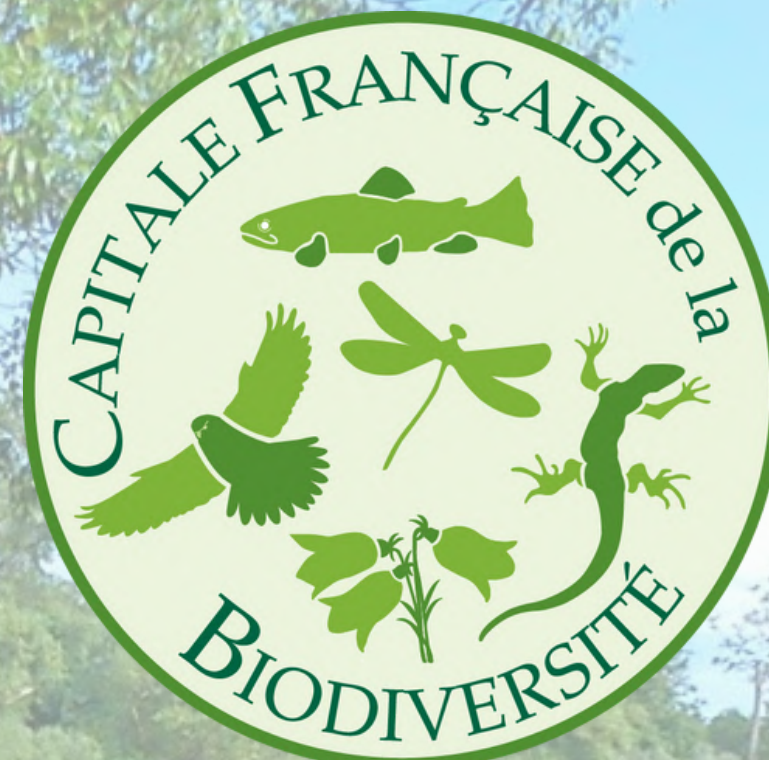
Dans le cadre des contrats de territoire et en vue de favoriser un aménagement harmonieux et durable du territoire bas-rhinois, le Conseil Départemental a adopté une priorité partagée avec les territoires.

Exemple: Financement du CEA de la trame verte et bleue de Bischwiller.



Banque des Territoires

Les collectivités locales pourront bénéficier de la nouvelle offre « Aqua Prêt » de la Banque des Territoires. Elle prévoit 2 Md€ de prêts sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts pour financer des projets d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale.



Postuler aux « Trophées de l'Environnement » et « Capitale de la Biodiversité ».